



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de la Haute Loire

17, rue des moulins – BP351

43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr

Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Le Puy en Velay, le 23 novembre 2023,

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) **du 23 novembre 2023**

À l'ordre du jour de ce Comité Social d'Administration Local (CSAL) – Formation Spécialisée (FS) la Direction avait inscrit à l'ordre du jour :

- 1 – Règlement Interieur (pour information)
- 2 – Questions diverses

En préambule, les *représentants* **FO-DGFIP 43** ont lu la déclaration liminaire suivante :

« *Monsieur le Président,*

Alors que la communication officielle tente par tous les moyens de rendre notre administration attractive, la réalité est toute autre.

En effet, les résultats du dernier observatoire interne 2023 sont éloquentes, et indiquent toutes catégories confondues, une nette dégradation de la situation dans nos services. Le constat est lourd. Les agents s'avouent désabusés, fatigués, pessimistes quant à leur avenir. Leur motivation est pour la majorité d'entre eux encore en baisse... Jamais les indicateurs n'avaient été aussi mauvais!

Et pire, le sondage réalisé par l'IFOP, sur commande du ministère, ne fait que confirmer plus violemment encore une réalité dénoncée depuis longtemps par les organisations syndicales. Pour un peu, nous aurions pu croire que ces rapports s'inspiraient de nos tracts! Et cela bien malheureusement, car nous préférierions que les agents évoluent dans une toute autre configuration. Aucune catégorie n'est épargnée, bien au contraire! Entre stress au travail, perspectives obscures et manque de valorisation, le score chez les encadrants n'a jamais été aussi élevé.

C'est la raison pour laquelle la reconnaissance de l'investissement, du travail accompli, dans des conditions toujours plus compliquées, est une attente forte de l'ensemble des personnels. Le tassement de la grille indiciaire, la dégradation de la reconnaissance des qualifications des 3 catégories A, B et C et la remise en cause du droit à la carrière, ont pour conséquence de détruire progressivement l'attractivité de la Fonction Publique et la reconnaissance de l'engagement des fonctionnaires, au nom de l'obsession de la réduction de la dépense publique.

FO-DGFIP 43 s'inscrit donc pleinement dans la revendication de **FO Fonction Publique** et exige notamment :

- un réel rattrapage de la perte du pouvoir d'achat par une revalorisation du point d'indice a minima au niveau de l'inflation dans un premier temps ;
- une révision de la grille indiciaire assurant une amplitude de coefficient 6 entre le bas et haut de grille ;
- l'intégration des primes dans le traitement.

*La Direction Générale a elle aussi rendez-vous avec les agents. En effet, il y a URGENCE à reconnaître l'engagement des agents. Et cela fait plusieurs années que **FO DGFIP** exige cette reconnaissance.*

*Les agents attendent beaucoup des négociations qui se sont ouvertes hier. Pour **FO-DGFIP 43**, cela passe par une revalorisation perenne et immédiate de la rémunération pour tous! Et vous, Monsieur le Directeur, vous avez aussi toute latitude pour exprimer cette reconnaissance au plan local. Alors bien évidemment, vous n'avez pas de possibilité budgétaire, cela se saurait.*

Nous aurions pu juger de votre volonté de montrer votre reconnaissance à vos agents lors de la discussion sur l'obtention du pont de l'ascension mais vous n'en aurez pas l'occasion puisque vous laissez lâchement la prise de décision à votre successeur par interim.

Vous laissez aussi en Haute-Loire un projet encore bien mal compris et rejeté par les agents qui ont déjà subi le NRP il y a peu. Il s'agit de la Politique Immobilière de l'État. Les agents voient ce nouveau projet comme une épée de Damoclès qui se retrouve encore sur leur tête. Quel service sera encore amené à déménager ? Des services vont-ils encore être réorganisés ? Sera-t-on obligé de télétravailler? Pourra-t-on aussi être amené à partager le bureau du DDFIP ? Hormis cette dernière question qui peut prêter à sourire, vous l'aurez compris, cela rajoute encore de l'anxiété à celle déjà existante et avec de surcroît pour chantage la rénovation énergétique des bâtiments.

*Pour **FO-DGFIP 43**, il ne faut pas attendre une étude faite par un privé pour comprendre qu'il faut rénover énergétiquement nos bâtiments pour faire des économies d'énergie et de budget. C'est ce que nous revendiquons depuis de nombreuses années et tout ça sans se serrer comme des sardines !*

Le Président a répondu qu'il ne niait pas que les indicateurs utilisés par l'Observatoire Interne sur les conditions de travail montraient des résultats en baisse. Il a précisé que la Direction Générale avait émis le souhait récemment que les cadres fassent preuve d'une bienveillance managériale à l'égard des agents. Malheureusement, la DG applique le « faites ce que je dis mais pas ce que je fais » puisqu'une de ses préconisations nationales est de ne pas accorder le pont de l'ascension pour cause de campagne d'impôt sur le revenu. Ce point sera débattu lors d'une prochaine instance avec un nouveau Président. Cela ne serait pas de la « lâcheté » mais il ne voulait pas engager son successeur....

Par ailleurs, le Président espère aussi que les négociations entamées mercredi 22 novembre trouveront un accord positif. Il a indiqué qu'en Haute-Loire, la prime GMBI (Gérer mes Biens Immobiliers) avait fait l'objet de l'application stricte du périmètre des bénéficiaires de la DG. L'Equipe de Renfort qui a renforcé le SIP (service des impôts des particuliers et le SDIF (service des impôts fonciers) durant la campagne GMBI est écartée tout comme les agents des SIE. Cela a juste pour but de diviser les services et les agents. La revendication la plus importante pour **FO-DGFIP 43** est l'augmentation significative du point d'indice pour tous les agents qui est le seul moyen d'impacter positivement le montant de nos futures retraites !

Concernant la Politique Immobilière de l'État (PIE), le Président justifie la circulaire de la Première Ministre par la réduction des dépenses publiques car l'État n'a plus les moyens et qu'il faut trouver des solutions. Le bâtiment de la Direction pourrait accueillir 70 agents de plus mais seuls 40 agents seront accueillis. Pour **FO-DGFIP 43**, cela fait de trop nombreuses années que des économies sont faites sur les fonctionnaires et à chaque budget, les dépenses globales n'ont pas baissé et cela n'est jamais assez. Cela n'est plus acceptable. Pour le Président, la PIE n'aura que du bon (16m² par agent en comptant tous les dégagements au lieu de 12m² sans les dégagements) et permettra surtout de rénover énergétiquement les bâtiments. Pour **FO-DGFIP 43**, parler d'amélioration des conditions de travail en annonçant une réduction des surfaces de travail de l'ordre de 25% relève de la provocation, il s'agit tout simplement d'un chantage et l'environnement à bon dos.

Le secrétaire de séance est un membre de Solidaires Finances Publiques.

1 – Règlement Interieur (pour information)

Le règlement Intérieur n'a toujours pas été voté alors que les nouvelles instances ont été mises en place au 01/01/2023. Un règlement Intérieur type a été donné au niveau national. Ce dernier devait pouvoir être amendable mais le Président nous indique qu'il ne le sera pas et qu'au mieux une circulaire DGFIP devrait compléter ce règlement intérieur. Pour **FO-DGFIP 43**, ce nouveau règlement intérieur est régressif concernant les droits des élus et représentants des personnels par rapport à celui qui était en vigueur antérieurement.

Cependant, la FS est compétente pour émettre des propositions afin d'alimenter cette circulaire. Nous avons donc unanimement avec tous les membres de la FS fait des propositions communes de modification.

Nous avons unanimement voté pour cette délibération de propositions.

2 – Questions diverses

- Le PV de la FS du 17/10/2023 sera proposé au vote à la prochaine FS.
- Tous les agents de catégorie A stagiaire arrivant en 2024 sont ALD (à la disposition du Directeur)
- Les représentants **FO-DGFIP 43** demandent à ce que les chiffres concernant les bénéficiaires de la GIPA fassent l'objet d'un commentaire à la prochaine FS
- Les visites de site concernant le SAPF et le SGC de Monistrol sur Loire devraient se tenir finalement en décembre
- **FO-DGFIP 43** demande à la Direction pour les admissibles à des concours au garde supérieur de bien vouloir faire une visite de la Direction comme cela se faisait les années précédentes pour mieux se préparer en vue des oraux.
- L'audit concernant l'Équipe de Renfort de la Haute-Loire est toujours en cours.
- Le dossier d'automatisation de l'alarme d'Yssingeaux (qui doit actuellement être mise manuellement par le dernier agent présent ou être désarmée par le premier agent arrivant) est toujours en attente sur le bureau du directeur Général Adjoint. Une relance a été faite car cela est trop contraignant surtout en période de congés.
Par ailleurs, le bloc incendie du site devrait être déplacé après sa réparation effective (un problème de batterie n'empêchant pas son fonctionnement a été détecté).
- Les travaux concernant le hall d'accueil du site de Terrasson devraient débuter en février 2024. Une première visite des lieux des agents du SIP qui devront accueillir les contribuables pendant 6 mois à la DDFIP a eu lieu. Un prochain groupe de travail devrait se tenir le 04/12/2023.
Des travaux de réfection des toilettes du rez-de-chaussée de Terrasson ont débuté pour 2 semaines. La caisse de Terrasson a donc été délocalisée à la DDFIP durant le temps des travaux. Une vieille conduite a été cassée et cette dernière serait composée d'amiante. Une entreprise sera mandatée pour permettre de dépolluer correctement cette conduite (même si les diagnostics amiante antérieurs n'ont pas révélé de présence d'amiante sur le site).
- Certains agents trouvent que les luminaires de type LED ou néons sont trop agressifs. Des solutions comme des variateurs de lumière ou des débranchements un sur deux pourraient être trouvées au cas par cas.
- Concernant les agents nomades, des solutions pour permettre de mieux les sécuriser à l'extérieur devraient être trouvées suite aux préconisations d'une note nationale.
- Les représentants du personnel ont relevé le surcroît de travail ainsi qu'une image ternie de la DGFIP par rapport à des taxations erronées de TH à des enfants mineurs (situations non bloquantes suite aux déclarations GMBI). Pour les représentants **FO-DGFIP 43**, cela est regrettable autant pour les agents que pour les contribuables mais en faisant faire notre travail par les contribuables, cela était prévisible.

Les représentants *FO-DGFIP 43* : Stéphanie BENOIT, JérémY FOLL (titulaires), Nathalie REYNAUD (titulaire suppléante).

Bulletin d'adhésion FO DGFIP 43 :

NOM : Prénom :

Numéro DGFIP :

Poste : Quotité de temps de travail : (au 01/01/2023)

Grade : Échelon (1) : Indice (1) :

Montant de la cotisation 2023 :€

Payable en une fois (2) (chèque ci-joint à l'ordre de FO-DGFIP Haute-Loire)

Payable en plusieurs fois (2) (3) (chèques ci-joint)

À adresser à Karine VEYSSEYRE (Trésorerie Hospitalière) ou à Claire GRANGÉ (DDFIP Service Fiscalité 17 rue des Moulins BP 351 43012 LE PUY EN VELAY)

(1) renseigner toutes les lignes (2) rayer la mention inutile (3) indiquer le nombre souhaité